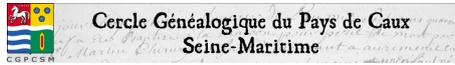


<https://www.geneacaux.fr/spip/spip.php?article487>



Que nous racontent nos tombes ?

- Comprendre ... - Histoire cachoise - Vie sociétale -



Publication date: lundi 26 novembre 2018

Copyright © Cercle Généalogique du Pays de Caux - Seine-Maritime - Tous
droits réservés

La présence des cimetières depuis des milliers d'années montre l'importance de la place que l'homme accorde à ses ancêtres.



A l'évidence, il existe dans les cimetières de nos villages, bourgs et villes de nombreuses tombes anciennes remarquables et pourtant négligées, oubliées, abandonnées et donc menacées de disparition. Quelques passionnés recherchent leurs histoires.

<http://villegagnan.wifeo.com/cimetieres-histoire.php>

Je suis sensible à l'idée de ne pas voir totalement disparaître toute trace des personnes et des pierres tombales, dont certaines sont remarquables au plan architectural. Cette motivation historique m'est venue de par mes recherches généalogiques.

Etre nécrosophe (amateur pour ma part), ce n'est pas seulement passer son temps à voir ou photographier de magnifiques tombeaux et des sépultures de notoriétés, c'est avant tout arpenter, sur des kilomètres et des kilomètres, des mètres linéaires de dalles modernes sans aucun attrait, parfois difficilement lisibles, toutes plus ternes les unes que les autres.

Cet article à pour but de vous présenter quelques-unes d'entre-elles, véritable nectar pour le promeneur de cimetières.

Toutes ont un point commun, chacune à leur manière : elles nous parlent vraiment de celui, celle, ou ceux qui reposent sous la dalle. Pendant un infime instant, elle ressuscite un défunt que nous ne connaissons pourtant pas.

<https://www.geneanet.org/cimetieres/>

.....

Que nous racontent nos tombes ?

Au cimetière de Saint Valéry en Caux, plusieurs tombeaux anciens m'ont interpellé : ce sont pour la plupart des monuments en pierre dont deux en bâtières dont les inscriptions gravées ne sont plus visibles. (A partir du XII^{ème} siècle apparaît l'habitude de recouvrir les tombes de dalles, lesquelles réservées aux clercs et puissants, sont souvent massives, parfois en forme de toit dit en bâtière.)



Ils ne sont manifestement plus entretenus depuis des lustres, puisque une pancarte au pied de chaque édifice menaçait d'expulsion son locataire !



L'ancienneté des tombeaux et l'absence manifeste d'entretien rendent bien peu probable qu'un descendant se manifeste, mais l'idée de voir disparaître cet attachant vestige du passé m'était insupportable ; il me fallait absolument faire quelque chose pour sauver ces tombe. Je décidai de contacter le maire pour l'informer de l'existence de ce patrimoine historique municipal et plaider pour sa conservation.

.....

L'intérêt historique : qui était cette personne ? Que nous raconte, ou nous cache, sa sépulture ?

Que nous racontent nos tombes ?

L'aspect extérieur n'est pas le seul argument en faveur de la conservation du patrimoine funéraire : nombre de tombes révèlent des personnalités qui ont accompli un rôle, une fonction dans la société. Leurs sépultures méritent notre attention au titre de l'histoire.



Sauvegarder et valoriser le caractère architectural et artistique des cimetières et préserver les sépultures historiques est donc une nécessité. L'art des monuments funéraires n'a cessé d'évoluer. La standardisation actuelle des tombes, réduit considérablement l'intérêt d'un cimetière. Sachons préserver de la destruction les œuvres produites par les marbriers, les sculpteurs qui ont travaillé la pierre de nos régions, les fondeurs qui ont dessiné, chacun à leur façon et selon leur tradition, croix, stèles, clôtures et dont la production est en voie de disparition.

.....

La premier tombeau qui m'intriguait depuis longtemps et qui m'attirait, était une simple dalle de pierre moussue et noircie par le temps où l'on voyait encore quelques lettres gravées. Après plusieurs nettoyages, je pus apercevoir la presque totalité de l'inscription. Je fis donc quelques photos qui me permirent de lire le texte :

Ci-gisent, le corps de Jacques Louis Rigoult, né à Saint Valéry en Caux, le 11 mai 1791, mort à Cany, le 26 juin 1815. « Jeune encore, il mourut fidèle à sa patrie, son amour pour son Roi lui fit perdre la vie » et Reine Désirée Dupuis, veuve de François Louis Rigoult, décédée le 29 juillet 1855, âgée de 89 ans.



Voir sur ce personnage mon article sur Jacques Louis Rigoult : Un Révolutionnaire, habitant Saint Valéry en Caux dans le Pays de Caux, tué de 5 coups de fusil le 26 juin 1815.à Cany :

<http://www.geneacaux.net/spip/spip.php?article171>

.....

Le second tombeau en marbre était composé de trois tours disposées près du mur d'enceinte du cimetière. Après un nettoyage complet, on voyait inscrit sur chacune de ces tours, un nom : Henri Gabriel Follin, François Théodore Follin et Marie Adèle Larson.

Après quelques recherches généalogiques, je m'aperçus qu'Henri Gabriel Follin était né le 27 juillet 1837 à Saint Valéry en Caux, fils de François Théodore et de Marie Adèle Larson. Il était donc inhumé avec ses parents. Celui-ci était entré en service le 28 octobre 1857. Il devient lieutenant de vaisseau et prit part à la guerre Franco-Prussienne de 1870/1871. On retrouve sa trace dans les registres de l'hôpital militaire de Versailles, où il meurt vraisemblablement des suites de ses blessures reçues dans les combats contre la commune de Paris. Il décède à Clamart le 6 mai 1871, âgé de 33 ans. (mémorial des officiers de marine)



C'est le seul soldat, officier de marine de cette guerre de 1870/1871, présent dans ce cimetière.

Je retrouve aussi la trace de sa lunette de marine en laiton doré, à un tirage, avec cache de protection.(fabrication E.Lorieux à Paris)



Il descend d'une lignée familiale de souche Valériquaise composée de bourgeois, capitaine de vaisseau, négociants, marchand briquetier, avoué et membre du conseil municipal.

.....
La 3^{ème} tombe est formée de deux tombeaux en pierre en forme de bâtière, les seuls existants dans ce cimetière d'où mon attention particulière.

Que nous racontent nos tombes ?

Même procédure de nettoyage, puis photographie et décryptage des mots devant l'ordinateur.

Voici le texte intégral qui les compose :

Sur le premier pan de pierre :

Ici repose, le corps de Mr Adolphe Pierre Leseigneur, chevalier de la légion d'honneur, de l'ordre Gustave Vasa de Suède et de l'ordre du Christ du Portugal, conseiller du département, ancien député, président du tribunal de commerce et maire de Saint Valéry en Caux, né le 1 juillet 1795 en cette ville et décédé le 15 mai 1870.



Sur le 2ème pan de pierre :

Homme intègre et vertueux, dévoué aux intérêts de sa ville natale dont il est le bienfaiteur, entouré de l'estime, de l'affection et de la reconnaissance de ses concitoyens, il s'étudia pendant toute sa vie à mettre en pratique sa noble devise : "souvenirs des bons - oubli des méchants". Sa mort laisse inconsolable une épouse et une famille profondément affligée. Priez pour le repos de son âme.

Sur le 3ème pan de pierre :

Placide Eugénie Couillard, épouse en premières noces de Mr Pierre Abraham Leseigneur, épouse en deuxièmes noces de Pierre Adolphe Leseigneur, née à Fécamp le 17 avril 1806, décédée à Saint Valéry en Caux le 7 mai 1878. Priez Dieu pour le repos de son âme.

Ses ancêtres furent tour à tour, seigneurs de Reutteville, conseiller du roi contrôleur du grenier à sel de St Valéry en Caux, capitaine des canonnières garde-côtes de St Valery, Chef de la horte de la Garde Nationale, Lieutenant de la Garde Nationale, négociants, Président de canton et du tribunal de commerce, Membre du conseil général, maire et député entre 1450 et 1900.

D'où l'intérêt de préserver ces quelques tombeaux anciens, témoins du passé de cette ville.

On trouve encore, dans une chapelle, une des premières personnes inhumées dans ce cimetière. On y voit mentionné la date de 1804.

Il faudra attendre que le premier Préfet du Consulat puis de l'Empire, Nicolas Frochot, le père du fameux décret du

Que nous racontent nos tombes ?

12 juin 1804 (23 prairial An XII) signé par Napoléon Premier pour interdire effectivement les inhumations dans les églises. En conséquence, il oblige les communes à créer des cimetières hors des limites communales.

Notre histoire s'enracine dans nos cimetières :

<https://www.ouest-france.fr/normandie/saint-sever-calvados-14380/notre-histoire-senracine-dans-nos-cimetieres-4100086>

F, Renout

(Administrateur cgpcsm)

Sources : recherches personnelles, archives départementales.